

REGLEMENT GRAPHIQUE

SAINT-PERAY



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 05/03/2026 -
Approbation du PLUIH

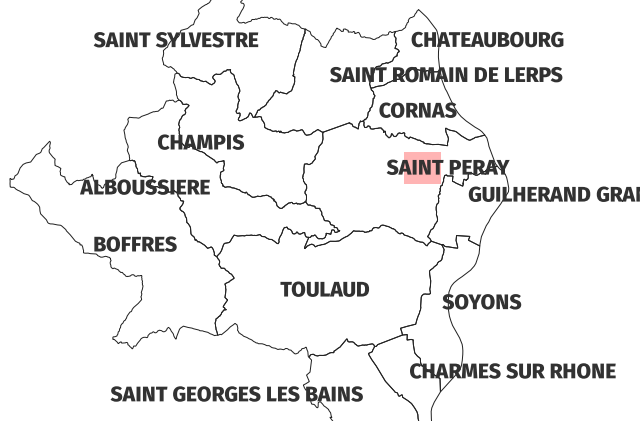
RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Prescriptions
- ★ Elément de patrimoine protégé (L151-19)
 - ★ Cabanon de vigne (L151-19)
 - ★ Arbre isolé protégé (L151-23)
 - Batiment repéré pour un changement de destination en zone A et N (L151-11)
 - ★ ★ ★ Elément de patrimoine protégé (L151-19)
 - ★ ★ ★ Linaire paysager protégé (L151-23)
 - × × × × × × Diversité commerciale à protéger ou à développer
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - Espace boisé classé (L113-1)
 - Périmètre de captage ou zone soumise à un risque naturel
 - Emplacement réservé
 - Elément de patrimoine protégé (L151-19)
 - Espace vert protégé (L151-23)
 - Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine (L151-23)
 - Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL)
 - Secteur à programme de logements mixité sociale
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue (L151-23)

- Zonage
- UVI - Zone Urbaine village
 - UC1 - Zone Urbaine centre-ville
 - UR - Zone Urbaine résidentielle
 - UR1 - Zone Urbaine résidentielle
 - URd - Zone Urbaine résidentielle dense
 - URnd1 - Zone Urbaine résidentielle non densifiable
 - UE - Zone Urbaine économique
 - UEC - Zone Urbaine commerciale
 - UEC1 - Zone Urbaine commerciale
 - UEI - Zone Urbaine industrie
 - UEX - Zone Urbaine économique mixte
 - UL - Zone Urbaine loisirs
 - 1AUR - Zone résidentielle à urbaniser
 - 1AURd - Zone résidentielle dense à urbaniser
 - 2AUR - Zone résidentielle à urbaniser (bloquée)
 - A - Zone Agricole
 - Ap - Zone Agricole protégée
 - Am - Zone Agricole Maraichage
 - At - Zone Agricole touristique
 - N - Zone Naturelle
 - NI - Zone Naturelle de loisirs
 - NS - Zone Naturelle sensible
 - Nt - Zone Naturelle touristique

Emplacements réservés :

Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
ER15 : Elargissement du chemin des Guerets	commune	1832
ER16 : Aménagement d'une voie douce Rue Pierre et Marie Curie et de la Promenade des Peyrouses	commune	967
ER17 : Elargissement du trottoir	commune	293
ER18 : Création d'un cheminement piéton	commune	315
ER19 : Extension du cimetière et du parking	commune	4404
ER20 : Aménagement d'un cheminement piéton et cycle	commune	733
ER25 : Aménagement accueil public en lien avec le CEP	commune	411
ER26 : Acquisition d'un bâtiment pour l'extension du CEP	commune	248
ER27 : Aménagement voirie	commune	90
ER28 : Aménagement d'équipements piéton	commune	1329
ER29 : Extension du château d'eau	commune	2581
ER30 : Elargissement de la montée de Crussol	commune	1471
ER31 : Création d'un réservoir d'eau potable	commune	3221
ER32 : Création d'un aménagement public	commune	1030
ER33 : Création d'un parking	commune	1136
ER34 : Aménagement zone de loisirs	commune	2686
ER35 : Aménagement voie douce	commune	6574



RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES